

— LA —

# SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

## SOMMAIRE

I Au prône, Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Prières des Quarante-Heures. — III Apostolat de la prière. — IV Société d'une messe. — V A la prison des femmes. — VI Mariage morganatique. — VII Le Congrès eucharistique. — VIII Courtes réponses à diverses consultations. — IX Pie X et le "Credo" de Dumont. — X Ligue du Sacré-Cœur.

## AU PRONE

**Le dimanche, 8 mai**

On annonce :

La fête de la Pentecôte ;  
 La bénédiction et le jeûne de la veille ;  
 La collecte, le jour de la Pentecôte, pour les Ruthènes ; *dans le diocèse de Joliette, pour la Propagation de la foi.*

## OFFICES DE L'EGLISE

**Le dimanche, 8 mai**

Fête de l'Apparition de saint Michel, arch., *double majeur* ; mém. du dim. et de l'Oct. ; préf. de l'Ascension ; Ev. du dim. à la fin. — Au II vèpres, mém. de saint Grégoire de Nazianze, du dim. et de l'Oct.

**Le samedi, 14 mai**

Lecture ou chant des six prophéties (et bénédiction de l'eau, *dans les églises où l'on baptise*) ; litanies des saints (du samedi saint) et messe de la vigile de la Pentecôte, *double de 1e cl.* ; une seule oraison ; préf. de la Pentecôte.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

**Le dimanche, 15 mai**

Comme la fête de la Pentecôte est privilégiée contre tout office (Rubr. génér. du brev., titre X n. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI), ni en ajouter la mémoire à celle du jour. (Décret génér. du 2 déc. 1896, III n. 3754).

La solennité des titulaires dont l'office tombait la semaine précédente a été anticipée au 8 mai ; celle des saints dont l'office tombe cette semaine sera différée au 5 juin (avec renvoi de celle du Sacré-Cœur au 12).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Fête du titulaire du saint Esprit. J. S.

### Prières des Quarante-Heures

MERCREDI,	11	MAI	— Saint-Paul-l'Ermitte.
VENDREDI,	13	"	— Saint-Charles.
DIMANCHE,	15	"	— Collège de l'Assomption.
MARDI,	17	"	— Saint-Remi.

## APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de mai 1910  
approuvée et bénie par Pie X

### LE SAINT USAGE DU MARIAGE

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que les époux chrétiens, mieux instruits des devoirs que leur impose le mariage, accomplissent fidèlement la volonté divine.

*Résolution apostolique* : Je donnerai, selon mon état, l'exemple de toutes les vertus familiales.

### SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 22 avril 1910.

Mgr Pierre Hevey, ancien curé de Sainte-Marie à Manchester, Etats-Unis, décédé le 21 mars dernier, était membre de la Société d'une Messe.

Emile Roy, chan., *chancelier*.



que Pie  
rés de ce  
jours apr  
la glorifi  
en quelq  
âmes fait  
Mais d  
Bon-Paste  
était pour  
su et don  
festations  
l'année qu  
maisons d  
l'Académi  
le triduurr  
avril, c'éta  
des femme  
Et peut-é  
nulle part  
le relèvem  
et sensibler  
Samaritain  
adultères —  
purificateur  
est-ce qu'on  
de l'être, si  
Et vraime

## A LA PRISON DES FEMMES



N a fêté, la semaine dernière, à l'Asile Sainte-Darie, la récente béatification du fondateur des Eudistes et des Sœurs du Bon-Pasteur, le Bienheureux Jean Eudes— que Pie X a mis au nombre de ceux qui méritent d'être honorés de ce titre le 25 avril 1909. C'était, on s'en souvient, huit jours après la béatification de Jeanne d'Arc, et, pour beaucoup, la glorification de l'héroïne guerrière et martyre fit se perdre en quelque sorte dans son sillage celle du généreux ami des âmes faibles et coupables que fut Jean Eudes.

Mais dans l'immense famille religieuse des Eudistes et du Bon-Pasteur, il va sans dire que la béatification du fondateur était pour tous et pour toutes une joie et un honneur dont on a su et dont on a voulu remercier Dieu et l'Église par des manifestations grandioses. Pour ne parler que de notre seul diocèse, l'année qui s'achève a eu peine à y suffire. Partout, dans les maisons de l'ordre, au Bon-Pasteur de la rue Sherbrooke, à l'Académie Saint-Louis-de-Gonzague, à Lorette, à Saint-Hubert, le triduum d'honneur et de gratitude a eu lieu. Les 21, 22 et 23 avril, c'était le tour de Sainte-Darie, c'est-à-dire de la prison des femmes.

Et peut-être nulle part la fête ne fut plus expressive. C'est que nulle part non plus l'œuvre qu'a voulue le Bienheureux pour le relèvement des âmes coupables n'apparaît immédiatement et sensiblement plus vivante, plus féconde et plus efficace. Les Samaritaine, les Chananéenne, les Madeleine et les femmes adultères — que Jean Eudes aima d'un amour surnaturel et purificateur, à l'exemple de son divin Maître, Jésus — où est-ce qu'on les trouve, déjà changées et purifiées, ou en voie de l'être, si ce n'est pas à Sainte-Darie ?

Et vraiment, il faut avoir passé dans ces salles, élégamment

enguirlandées d'inscriptions et de fleurs, il faut avoir entendu ces chants liturgiques ou ces cantiques de circonstance, en l'honneur du Bienheureux Père, chantés par des voix un peu fatiguées mais si sincères dans leur élan, il faut avoir ouï les « dialogues », où se dramatise la lutte — toujours la même — entre la voix du monde qui appelle au plaisir et la voix de Dieu qui élève vers le sacrifice, que nous faisaient entendre les petites « repenties » ou « préservées », pour se rendre compte, d'une façon plus sensible, de tout le bien qu'a voulu dans le monde et qu'a fait l'homme de Dieu Jean Eudes.

Et quand, le troisième jour des fêtes, Mgr Racicot, dont une partie de la vie si active a été consacrée, comme chacun sait, aux œuvres des prisons et du Bon-Pasteur, adressait « à ses chères enfants » la petite exhortation accoutumée, c'était un charme poignant de l'entendre leur tenir le même langage que tenait apparemment au premier refuge de Caen, un soir de Sainte-Catherine, entre 1636 et 1642, à l'adresse des premières « repenties »... dont l'histoire de l'œuvre du Bienheureux fasse mention, Jean Eudes lui-même.

Les fêtes de Sainte-Daric ont été très belles. A la chapelle, la musique religieuse fut bien exécutée. Le premier jour surtout, les « novices » de la Compagnie de Jésus nous ramenèrent aux meilleurs temps des mélodies palestriniennes. Dans les salles, pour les petites séances, Madeleines, repenties, pénitentes ou prisonnières rivalisaient de zèle pour bien dire ce qu'elles avaient à dire, et les autres écoutaient... admirablement, ce qui est plus rare qu'on ne pense, même dans une communauté.

Le premier jour, la messe solennelle fut chantée par le Père Maître des novices de la Compagnie de Jésus, en présence de Mgr l'archevêque qui assistait paré au trône. Le Père Hage, vicaire provincial des Dominicains, prêcha. L'après-midi, M. le curé Laforce donna la bénédiction du Saint-Sacrement. Le

deuxième  
Pasteur  
prêcha  
sième.  
Elie-J.  
Sacren  
bury I  
Le F  
et le T  
Montré  
Il n'y  
bonnes  
modest  
« pensie  
Nous  
ces pag  
mais so  
reux fu  
la vie d  
sacerdo  
dont il  
distes, l  
Charité  
Puisq  
dans l'  
spiritue  
elles se  
En pa  
l'œuvre d  
contre le  
vengeress  
beauté et

deuxième jour, Mgr Latulippe — un ancien aumônier du Bon-Pasteur — chanta la messe. Le Père Fouillet, des Jésuites, prêcha. L'après-midi, Mgr Racicot présida au salut. Le troisième jour, c'est Mgr Racicot qui chanta la messe. M. l'abbé Elie-J. Auclair prêcha, et le soir la bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée par M. l'abbé Lévesque, curé de Newbury Port (Boston).

Le Rév. Père Lussier, des Jésuites, aumônier de la maison, et le Très Rév. Père Dagnaud, des Eudistes, qui se trouvait à Montréal pour les fêtes, ont largement contribué à leur succès. Il n'y a rien à dire du zèle, de l'entente et du savoir-faire des bonnes religieuses qui depuis la supérieure jusqu'à la plus modeste tourière ont voulu heureux et saints pour leurs chères « pensionnaires » ces jours de pieuse réjouissance.

Nous avons le regret de ne pouvoir guère nous permettre dans ces pages l'analyse des discours des prédicateurs. A trois reprises, mais sous trois aspects différents, le panégyrique du Bienheureux fut prononcé. Le Père Hage traita de la miséricorde dans la vie du Bienheureux, le Père Fouillet étudia en lui l'œuvre sacerdotale dont il a donné l'exemple dans sa propre vie et dont il a comme créé le modèle dans l'établissement des Eudistes, l'abbé Auclair parla de la fondation de Notre-Dame de Charité ou du Bon-Pasteur.

Puisqu'on était chez les Sœurs du Bon-Pasteur, il nous paraît dans l'ordre de citer la page d'histoire qui établit la filiation spirituelle de nos dévouées Sœurs avec le Bienheureux dont elles se réclament.

En particulier, c'est vers 1636 qu'il essaya une première ébauche de l'œuvre du Refuge de Notre-Dame de Charité. En l'entendant tonner contre le vice impur et menacer ses fauteurs ou ses esclaves des foudres vengeresses de la colère de Dieu ; en l'entendant surtout raconter la beauté et les charmes de la vertu, plusieurs pécheresses fameuses, tou-

chées de la grâce, avaient pris la résolution de quitter leur vie de dérèglements. Mais — pour elles, comme pour tant d'autres après elles — comment faire pour changer ? Comment faire surtout, se disaient-elles, pour persévérer. Les séductions qui les entouraient dans le monde qu'elles fréquentaient ne devaient-elles pas, à bref délai, les entraîner comme fatalement à leurs anciens désordres ? Il leur fallait un lieu de refuge, où elles seraient défendues autant contre elles-mêmes que contre les séducteurs. Elles s'adressèrent au Bienheureux — nous apprend son biographe, et je vous prie de noter ce détail — elles, les pécheresses converties, s'adressèrent au Bienheureux pour qu'il leur procurât l'asile libérateur. Tout de suite, il se mit à l'œuvre. Dans l'un des faubourgs de Caen, c'est à Caen alors que vivait le Bienheureux et qu'il prêchait — dans l'un des faubourgs de Caen, sur la paroisse Saint-Julien, il y avait une femme du peuple, pauvre des biens de la terre mais riche des biens du ciel, qui s'appelait Madeleine, Madeleine Lamy. N'était-ce pas un nom prédestiné ? Le Bienheureux qui la connaissait alla vers elle. Et c'est elle qui reçut dans sa maison les premières pénitentes, désireuses d'échapper aux occasions d'offenser Dieu. Mais la maison de Madeleine Lamy était trop étroite. Il fallut une maison plus grande, un personnel, l'autorisation de l'évêque de Bayeux et celle des échevins de la ville. Et bientôt, dans un nouveau local, sous la conduite de Marguerite Morin, un jour de Sainte-Catherine (25 novembre), les *repenties* commençaient la vie de communauté. Le Bienheureux les prêchait. Les difficultés, inséparables de tous les débuts, ne tardèrent pas à éprouver les pauvres filles. Mais Jean Eudes était tenace. On lui proposait d'unir ses filles aux *Nouvelles Catholiques* — institut où l'on recevait les jeunes filles qui abjuraient le calvinisme ; il résista, demanda et obtint — en 1642, l'année de la fondation de Montréal — des lettres patentes du roi Louis XIII pour Notre-Dame du Refuge. D'autres ennuis survinrent. L'ordinaire jaloux, cette plaie des communautés, se glissa chez celles qui avaient à commander. Il y eut des découragements et des départs. Que faire ? Comment assurer l'œuvre ?

Ah ! mes sœurs, c'est votre noble vengeance contre tous ces orgueils du siècle ou des siècles qui vous calomnient souvent parce que votre vertu leur pèse — c'est votre vengeance et c'est la leçon de l'histoire : pour assurer l'œuvre, il fallait des sœurs, il fallait le monastère, il fallait

la vie religieuse  
quelques années  
notre Hôtel-Dieu  
vinrent de l'étranger  
obtint — on  
Patin et deux  
Dame de Chateaufort  
comme se greffait  
évêque de Genève  
la vie des règnes  
lumières de l'époque  
la vôtre ? Ah !  
Eudes appela  
comme l'élan  
œuvres de zèle

Maintenant  
Notre-Dame du  
Robe, ceinture  
symboliser la  
chez elles d'ailleurs  
leur cœur, elle  
mais aussi par  
sur leur poitrine  
à gauche une  
dire : la charité  
Jean Eudes a  
restera, à travers  
gulières expre  
naissance. C'est

Le Bienheureux  
1650. Il y a  
Refuge. Aux  
filles d'ajouter  
Providence les  
avait travaillé  
Mère Marie de



la vie religieuse, il fallait des vœux. Et la même chose se passait ici, à quelques années de là, quand Jeanne Mance voulut assurer l'œuvre de notre Hôtel-Dieu — il lui fallut des sœurs, et les Hospitalières nous vinrent de l'Anjou. Ainsi au Refuge de Caen il fallut et Jean Eudes obtint — on était au mois d'août 1644, le 16, des Visitandines : La mère Patin et deux autres. Et c'est ainsi que l'ordre bientôt naissant de Notre-Dame de Charité, d'où le vôtre est sorti, mes révérendes sœurs, devait comme se greffer sur le grand arbre de vie monastique que le doux et saint évêque de Genève, François de Sales, avait planté, lui donnant pour sève la vie des règles de saint Augustin, le grand évêque d'Afrique, l'une des lumières de l'Eglise. Et voyez-vous par conséquent la belle lignée qu'est la vôtre ? Ah ! les saints ont des inspirations de génie. Le geste de Jean Eudes appelant les Visitandines au Refuge de Caen, c'est quelque chose comme l'élan d'un cœur très saint et très aimant s'attachant, pour ses œuvres de zèle, aux plus pures et aux plus aimantes traditions de l'Eglise.

Maintenant l'œuvre est fondée durable. Notre-Dame du Refuge devient Notre-Dame de Charité. Un nouveau costume est définitivement accepté. Robe, ceinture, scapulaire, manteau, tout sera d'étoffe blanche — pour symboliser la pureté dont ces vierges doivent être les chastes gardiennes, chez elles d'abord et dans leur âme, et puis dans l'âme des autres. Sur leur cœur, elles auront la petite croix d'étoffe bleue, qui prêche la Passion mais aussi parle du ciel. Un cœur d'argent suspendu à leur cou descendra sur leur poitrine, qui portera en relief la Vierge et l'Enfant-Dieu, avec à gauche une branche de lis et à droite une branche de roses — c'est-à-dire : la charité et la pureté, la pureté et la charité, dont l'œuvre que Jean Eudes a voulue pour les repenties, les pénitentes et les Madeleines, restera, à travers les âges, l'une des plus chrétiennes et l'une des plus singulières expressions. Mes sœurs, en quelques mots, c'est là votre acte de naissance. C'est un magnifique quartier de noblesse !

Le Bienheureux Jean Eudes mourut, comme on vous l'a dit, le 19 août 1680. Il y avait plus de quarante ans qu'il s'occupait des œuvres du Refuge. Aux trois vœux ordinaires de religion, il avait enjoint à ses filles d'ajouter celui de se dévouer à la conversion des pécheresses que la Providence leur confierait. Il avait fondé plusieurs maisons de l'ordre. Il avait travaillé avec les diverses supérieures qui le connurent Mère Patin, Mère Marie de Heurtant, Mère Marie du Saint-Sacrement (Pierre), Mère

Marie de la Nativité de Herson, a rédigé, d'après les règles de saint Augustin et les besoins particuliers de l'œuvre, les *Constitutions*, le *Directoire*, le *Coutumier* et le *Cérémonial*. « Regardez-les — écrivait-il peu de temps avant sa mort — comme le fondement, le cœur, l'âme de votre congrégation. Elle ne peut subsister, ni rendre aucun service à Dieu et aux âmes dévoyées, que par la fidèle observance des choses y contenues. C'est pourquoi je vous exhorte de tout mon cœur de vous rendre très zélées et affectionnées à les suivre ponctuellement, sans décliner ni à droite ni à gauche, et sans y ajouter, ni diminuer, ni changer aucune chose. — Voilà le chemin qu'il faut tenir pour aller au ciel. — Ce sera par ce moyen que vous serez selon le cœur de votre adorable époux, qui est Jésus, et que sa divine mère — et la vôtre — vous aimera comme les véritables filles de son cœur. Amen ! Amen ! Fiat ! Fiat .”

Dieu bénit superbement ses efforts et son zèle — et je ne parle pour le moment que de l'œuvre du Bon-Pasteur, ou des Sœurs de Notre-Dame de Charité. A l'époque de la grande révolution, Caen, Rennes, Guingamp, Vannes, La Rochelle, Tours et Paris étaient florissantes... Au XIXe siècle, la renaissance catholique les établit dans pas moins de 16 villes de France, puis en Espagne, en Italie, en Autriche, en Irlande, en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada... En 1829, la Vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, supérieure de Tours, fonde le Bon-Pasteur d'Angers, qui compte aujourd'hui, dans le monde entier, 250 maisons, plus de 7,000 religieuses, travaillant au salut — c'est-à-dire à la préservation de plus de 50,000 âmes. Quelle œuvre, mes sœurs, et comme vous avez droit de vous réjouir d'y être associées !

Ce même troisième jour, ainsi que nous l'avons dit, c'est Mgr Racicot, attaché depuis de longues années aux œuvres du Bon-Pasteur, qui présidait l'office pontifical. Le prédicateur en profita pour rendre hommage aux mérites du vertueux prélat. « Cette miséricorde, Monseigneur — dit-il en terminant son allocution — que nous avons vu être si admirablement pratiquée dans la vie et si merveilleusement appliquée dans les œuvres du Bienheureux, cette miséricorde dont tous ici nous avons besoin, pour la faire vivre ou pour en vivre, vous la

conna  
grand  
vécue  
mise  
vous  
nous  
l'actio  
solenn  
ricordi



main  
légitim  
en ce q  
et des e  
bolique  
La fem  
qu'elle  
pas son  
aux enf


Sous  
même q  
légitime

Quant  
trouve d  
où ce n  
matin ».



connaissez mieux que personne. Vous l'avez puisée au cœur du grand évêque dont jeune prêtre vous fûtes l'ami. Vous l'avez vécue toujours au cours de votre belle carrière. Vous l'avez mise dans vos armes d'évêque — *Caritas Christi* — quand Dieu vous a voulu sur un trône. Que votre bénédiction puissante nous obtienne d'en comprendre la valeur et d'en multiplier l'action ici-bas, afin de jouir de ses bienfaits à l'heure des solennelles retributions : *Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur.*

### MARIAGE MORGANATIQUE

 N a souvent lu ces mots dans les journaux au cours de la maladie du roi Léopold. Peu de personnes savent ce qu'ils signifient. On appelle mariage de la main gauche ou mariage morganatique une union conjugale légitime, mais qui n'a pas tous les effets du mariage ordinaire, en ce qui concerne le rang et les droits de succession des époux et des enfants. Cette restriction s'exprime d'une manière symbolique par la cérémonie particulière à cette sorte de mariage. La femme s'unit à son mari par la main gauche pour marquer qu'elle n'entre pas dans la famille de l'époux, qu'elle ne partage pas son rang et ne transmet pas les droits de la famille du mari aux enfants qu'elle a de lui.

Sous le rapport religieux, l'effet d'un pareil mariage est le même que celui du mariage ordinaire. La femme est femme légitime et ses enfants sont enfants légitimes.

Quant au nom, il vient du bas allemand « Morgeugab » qu'on trouve dans des documents lombards et du midi de l'Allemagne où ce mariage est souvent pratiqué : il signifie « cadeau du matin ».

C'est Jésus-Christ qui a élevé le mariage à la dignité de sacrement pour sanctifier l'union de l'homme et de la femme et leur conférer les grâces nécessaires à leur état. Le sacrement existe dans le mariage morganatique comme dans le mariage ordinaire.

Le pouvoir civil peut sans doute faire de sages règlements sur tout ce qui concerne les intérêts matériels des conjoints, mais il n'a aucun droit sur le contrat matrimonial lui-même. Ce qu'on appelle à tort, fausement, mariage civil, n'est pas un contrat de mariage ; ce n'est qu'une formalité imposée pour assurer les effets civils du mariage et des relations qu'il crée, par exemple, la transmission légale des héritages, l'exercice du pouvoir paternel sur les enfants, etc.

*La SEMAINE de Cambrai.*

## LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE

*De la Correspondance de Rome :*

« Les journaux canadiens annoncent que les préparatifs pour le prochain Congrès Eucharistique avancent magnifiquement. Le Congrès aura lieu à Montréal, du 5 au 11 septembre. On avait parlé d'un renvoi de l'ouverture pour le 20 septembre ; mais il semble sûr qu'on ne changera pas la date, 5-11 septembre.

« On annonce de grands pèlerinages de la France, de l'Angleterre, de la Belgique. L'Italie aussi sera largement représentée. On assure que le cardinal Vincent Vannutelli sera nommé, cette fois aussi, légat apostolique au Congrès. Il a promis à M. Sommariva, qui le visitait ces jours-ci à Rome, que si le Saint-Père lui conférait encore cette fois un tel honneur, et si le Comité canadien n'avait pas insisté pour se charger de son voyage, il

l'aurait fait pèlerinage pèlerinage soit par l' à ces gran

*Les tau*

Dernière dien, com Canadien-I Compagnie conditions casion du C

Il est bon né s'étend l'Ouest a a ferons conn

1. — Tou aller et le \$0.25.

2. — Dan Kingston S l'est et au s Fort Coving Newport et 5 au 11 sept

A l'ouest Détroit, Port Niagara Fal au sud de Q du 3 au 10 se

3. — Dans voyageurs de

l'aurait fait volontiers avec lui dans le bateau qui portera le pèlerinage italien. Nous souhaitons dès maintenant que ce pèlerinage soit digne de ceux qui viendront des autres pays, soit par le nombre des pèlerins, soit par leur préparation à ces grandes assises mondiales de la dévotion eucharistique. »

*Les taux de voyage :*

Dernièrement l'Association des chemins de fer de l'est Canadien, comprenant le Grand-Tronc-Pacifique, le Grand-Tronc, le Canadien-Pacifique, l'Intercolonial, le Canadien-Nord et la Compagnie du Richelieu & Ontario, a bien voulu spécifier les conditions très avantageuses faites à tous les voyageurs à l'occasion du Congrès Eucharistique.

Il est bon de noter que le territoire de l'Association susmentionné s'étend depuis Détroit jusqu'à Halifax. L'Association de l'Ouest a aussi promis des réductions considérables que nous ferons connaître bientôt.

1. — Tous les voyageurs venant à Montréal auront droit, pour l'aller et le retour, à un simple billet de première classe plus \$0.25.

2. — Dans tous les endroits à l'ouest de Montréal jusqu'à Kingston Sharbot et Lake Renfrew et dans tous les endroits à l'est et au sud jusqu'à Québec, Lévis, Mégantic, Rouse's Point, Fort Covington, Bombay, Helena et Massena Springs, N.-Y., Newport et Swanton, Vt., ces billets réduits seront en vente du 5 au 11 septembre inclusivement.

A l'ouest de Kingston, Sharbot Lake et Renfrew jusqu'à Détroit, Port-Huron, Sault-Sainte-Marie, Buffalo, Black Rock, Niagara Falls et Suspension Bridge, N.-Y., de même à l'est et au sud de Québec, Lévis, Mégantic, les billets seront en vente du 3 au 10 septembre inclusivement.

3. — Dans l'un et l'autre cas, ces billets permettront aux voyageurs de rester à Montréal jusqu'au 15 septembre.

4. — Les Congressistes venant de l'Ouest peuvent, avec leur billet de chemin de fer, prendre les bateaux de la Compagnie Richelieu & Ontario pour descendre le fleuve et voir les Millelles ; mais ils auront en ce cas à payer un supplément de \$6.65 s'ils s'embarquent à Toronto ou Charlotte, et de \$3.50 s'ils prennent le bateau à Kingston ou à Clayton.

Les personnes venant du Canada, des Etats-Unis, du Mexique, de Terre-Neuve et désirant faire, à l'occasion du Congrès, un voyage à quelques endroits du Canada entre Detroit et Halifax ainsi qu'à Détroit, Port-Huron, Sault-Sainte-Marie, Fort Covington, Bombay, Helena et Massena Springs, N.-Y., Newport, Swanton et Island Pond, Vt., pourront obtenir aussi à Montréal un simple billet de première classe bon pour aller et retour, « par la même voie ».

Il leur suffira pour y avoir droit de présenter aux gares de chemins de fer, le billet de retour obtenu pour le voyage à Montréal. Si ces personnes désirent faire leur excursion sur des lignes différentes, elles obtiendront sur chacune un billet d'aller au prix d'un demi-billet de première classe.

Toutefois si l'on voyage sur des bateaux ou des chemins de fer exigeant un supplément pour des raisons quelconques, on devra payer ce supplément, nonobstant la réduction susmentionnée.

Tous les billets seront en vente à Montréal du 5 au 14 septembre inclusivement, bon pour le retour aux mêmes dates que le billet de retour à Montréal.

On peut s'arrêter en route en demandant au conducteur du train ou au caissier du bateau.

Des privilèges plus grands sont accordés aux personnes venant d'Europe et de l'Amérique du Sud, désirant visiter le Canada à l'occasion du Congrès. Il leur faudra cependant obtenir au préalable un certificat d'identité que le Secrétaire du Congrès Eucharistique leur enverra sur demande.

COURTES

ST-II  
le  
lor

10 Il n'y a  
secondaire)  
peut sur de t  
et même des  
du goût.

20 Mais il  
qui renferme  
raison de c  
sert souvent  
paraître au-d  
est évident  
reliques ou a  
est subordon  
tabernacle d  
employer ce  
d'une dignit  
du Maître. L  
qui ne contie  
le motif de r  
à l'égard du  
ristiques. Ag  
serait dépréc  
l'église et la  
support. L'es  
lui faire un

---

**COURTES REPONSES A DIVERSES CONSULTATIONS**

---

**Fleurs sur le tabernacle**

---



**E**ST-IL bien vrai qu'on ne peut pas mettre de fleurs sur le tabernacle ? Pourquoi négliger ainsi le tabernacle lorsque tout l'autel est décoré ?

1o Il n'y a aucune défense au sujet d'un tabernacle (d'autel secondaire) qui ne contient pas la sainte réserve d'hosties ; on peut sur de tels tabernacles placer des statues, des reliquaires et même des vases de fleurs ; il n'y a en cela qu'à tenir compte du goût.

2o Mais il en est autrement du tabernacle (du maître autel) qui renferme le ciboire. Une simple comparaison fera saisir la raison de cette défense. Dans les décorations de l'autel, on se sert souvent de supports afin d'élever certains objets et les faire paraître au-dessus de ceux qui occupent un plan antérieur. Il est évident que ces supports sont d'un ordre inférieur aux reliques ou aux fleurs qui les surmontent, comme une colonne est subordonnée à la statue qu'elle supporte. Or, étaler sur le tabernacle des statues, des reliques ou des vases de fleurs, c'est employer ce même tabernacle comme support pour des objets d'une dignité inférieure. C'est placer les peintures au-dessus du Maître. L'Eglise ne l'a pas défendu au sujet des tabernacles qui ne contiennent pas la sainte Eucharistie. Mais on comprend le motif de religion qui lui a fait repousser une telle pratique à l'égard du tabernacle qui renferme les saintes espèces eucharistiques. Agir dans ce dernier cas comme dans le premier serait déprécier le tabernacle, objet principal de l'autel et de l'église et la demeure de Dieu, en le réduisant au rôle de simple support. L'esprit de foi dont un sacristain doit être animé doit lui faire un devoir d'observer absolument cette défense. Que



les intéressés veuillent bien penser qu'ils ne sauraient honorer la sainte Eucharistie par des moyens réprouvés par son Eglise, et qu'aux yeux du Maître la plus belle décoration sera aussi la plus conforme à l'esprit liturgique.

C'est bien à tort que certains employés d'église affectent de toujours mettre à l'arrière plan du tabernacle les vases de fleurs destinés à l'orner, sous prétexte qu'ils ne se trouvent pas au-dessus du ciboire. L'Eglise ne se contente pas, dans les honneurs qu'elle rend au Saint-Sacrement, d'éviter cette inconvenance ; elle veut de plus sauvegarder la dignité du tabernacle tout entier.

Ceux qui interposent une tablette entre le tabernacle et les vases de fleurs ne sont pas plus heureux. Outre le mauvais goût dont ils font preuve, ils se servent encore, par ce moyen, de la demeure de Dieu pour soutenir des objets qui lui sont inférieurs.

Il ne faut donc rien mettre sur le tabernacle qui contient le Saint-Sacrement, excepté la croix de l'autel pour laquelle il est fait exception, d'abord à cause de son rapport particulier avec le Saint-Sacrement, et ensuite de plus parce que la forme de nos tabernacles modernes ne lui laisse plus de place en-dehors du tabernacle.

Qu'on ne se préoccupe donc pas de laisser le tabernacle privé de l'ornementation qui abonde tout autour. Ce contraste est voulu de Notre-Seigneur lui-même. D'ailleurs s'il est trop accentué, on n'aura qu'à rendre plus légère et plus aérée la décoration qui l'entoure. On réalisera peut-être ainsi une différence si désirable entre la décoration d'un autel et celle d'une console de salon. Qu'on laisse en ce dernier lieu les décorations mondaines inspirées par le caprice, et qu'on ne suive à l'église que le bon goût éclairé par la foi et dirigé par la liturgie.

J. S.



C'est le  
des gra  
on l'ap

Ce c.  
Louis X  
Messe r

Quoiq  
et malg  
mode, l  
gorien.

place da  
liturgiq  
par tout

On s'e  
la belle

Pourrait  
moins a  
dans le  
On n'éta

Tout r  
fait l'inté  
son retou  
Pie X.

Or, il é  
béatificat  
Rome, à  
que de Sa  
fications.

France, a  
de sa trib  
çais, hom  
unisson à  
pontife et

## PIE X ET LE " CREDO " DE DUMONT

**L**ES églises de France sont en possession depuis deux siècles et demi d'un chant du *Credo* consacré par l'usage et le temps, auquel elles sont très attachées. C'est le *Credo* des fêtes solennelles, des grandes circonstances, des grandes manifestations religieuses, le *grand Credo*, comme on l'appelle.

Ce chant est l'œuvre de Dumont, maître de chapelle de Louis XIV, et fait partie d'une des messes de ce musicien, dite *Messe royale*.

Quoique incorporée depuis longtemps dans les livres de chant, et malgré sa dénomination grégorienne de messe du premier mode, la *Messe royale* n'est pas une messe de plain-chant grégorien. C'est une *Messe musicale*. A ce titre, elle n'a pas trouvé place dans le *Kyriale* de la nouvelle édition vaticane du chant liturgique, édition désormais officielle qui devra être adoptée par toutes les églises du monde catholique.

On s'est ému en France de cette omission. Qu'allait devenir la belle messe royale de Dumont, le beau *Credo* des fêtes ? Pourrait-on continuer à s'en servir ? Serait-elle conservée au moins au même titre que les *messes palestriniennes*, admises dans le *motu proprio* de Sa Sainteté Pie X sur le chant sacré ? On n'était pas sans quelque inquiétude.

Tout récemment, un évêque de France, Mgr Péchenard, s'est fait l'interprète de ces craintes auprès du Souverain-Pontife. A son retour de Rome, il a rapporté à son clergé la réponse de Pie X.

Or, il était arrivé, l'an dernier, le jour des solennités de la béatification de Jeanne d'Arc, que les pèlerins français venus à Rome, à cette occasion, avaient chanté le *Credo* dans la basilique de Saint-Pierre. Le pape n'assiste pas aux messes de béatifications. Mais Pie X, par amour de Jeanne d'Arc et de la France, avait voulu être présent, quoique invisible. Et quand, de sa tribune particulière, il entendit ces quarante mille Français, hommes et femmes, chanter ensemble dans un formidable unisson à trois octaves de voix leur *Credo* national, son âme de pontife et d'artiste tressaillit. La cause était entendue.

Alors, quand le vénérable évêque de Soissons est venu, il y a quelque temps, lui faire part des craintes que l'on avait en France que la célèbre messe de Dumont, avec son *Credo*, ne fût supprimée, Pie X répondit : « Continuez, gardez tout cela ; je l'ai entendue : c'est admirable ! »

### LIGUE DU SACRÉ-CŒUR

**N**OTRE projet de faire participer toutes les Ligues du Sacré-Cœur à la grande procession du Congrès eucharistique, et de profiter de cette occasion unique pour jeter les bases d'une fédération générale de ces mêmes Ligues, a reçu partout le plus chaleureux accueil. Des lettres d'encouragement nous arrivent tous les jours, et quelques directeurs nous ont déjà envoyé la souscription de leur Ligue. Ces faits nous prouvent deux choses : que notre œuvre est appréciée, et qu'on commence à se rendre compte de la nécessité de l'union de toutes les forces du bien.

Quant à nous, si nous avons jamais pu douter de l'excellence de la Ligue du Sacré-Cœur et de son influence bienfaisante, nos doutes se seraient dissipés en lisant les réponses enthousiastes que nous ont adressé les Directeurs de Ligue. Tous s'accordent à dire que la Ligue du Sacré-Cœur a produit, parmi les hommes de leur paroisse, des fruits abondants de tempérance et de dévotion virile.

Messieurs les curés qui n'ont pas encore répondu à notre circulaire, nous obligeraient beaucoup en y répondant le plus tôt possible.

Comme nous avons quelques centaines de lettres à adresser, il est possible que nous ayons oublié quelqu'un, on voudra bien ne pas nous en tenir compte. Nous enverrons avec plaisir à tous les prêtres qui en feront la demande notre lettre circulaire et le questionnaire.

P. L. HUDON, s. j. *directeur.*

ARTHUR SAINT-PIERRE, *secrétaire.*